

Carsat Centre Ouest

Charente (16)
Charente-Maritime (17)
Corrèze (19)
Creuse (23)
Deux-Sèvres (79)
Vienne (86)
Haute-Vienne (87)



ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

4, rue de la Reynie
87000 LIMOGES

Téléphone / 0 821 108 711 (0.09 cts la mn)

Télécopie 05 55 45 71 79

Réalisation / impression / Carsat Centre Ouest

Photos / © Phovoir / Cnam / Goodshoot



Pour en savoir plus :
www.carsat-centreouest.fr



ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

*La sécurité des salariés,
c'est notre métier*



La Carsat Centre Ouest,
expert en prévention,
santé et sécurité au
travail en Limousin et
en Poitou-Charentes

SECURITE SOCIALE
 l'Assurance
Maladie
Centre Ouest
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
37, avenue du Président René Coty - 87048 LIMOGES Cedex

AGIR

sur la *prévention* des Risques Professionnels pour des mesures efficaces

La Carsat Centre Ouest est le partenaire privilégié des entreprises du Limousin et du Poitou-Charentes en matière de prévention des risques professionnels.

NOTRE PRIORITÉ

Identifier les entreprises nécessitant un accompagnement dans l'anticipation et la prise en compte de la santé et de la sécurité au travail pour :

RÉDUIRE

le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles

MAÎTRISER

les risques professionnels

L'Assurance des Risques Professionnels, c'est aussi l'instruction des dossiers du Fonds de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante.

MENER

DES ACTIONS EFFICACES SUR LES ENJEUX MAJEURS DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

1 - CONTRÔLER

> la prise en compte par les entreprises des risques professionnels et la mise en place de mesures appropriées de prévention

2 - MESURER ET ÉVALUER

> les nuisances physiques et chimiques dans l'entreprise,
> les risques

3 - CONSEILLER ET RECHERCHER

> les solutions adaptées à la problématique de l'entreprise centrées sur les priorités de prévention

4 - FOURNIR

> une formation adaptée aux besoins des entreprises

7 - CONSEILLER

> les entreprises sur le coût de leur risque

6 - CALCULER

> annuellement les taux de cotisations des entreprises

5 - RÉPONDRE

> aux demandes d'information et de documentation des entreprises et des acteurs de la prévention



MOBILISER

LES ENTREPRISES ET LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

1 - INFORMER

> les entreprises, partenaires et acteurs chargés de la sécurité au travail des actions possibles en matière de prévention

6 - ANIMER

> les réseaux d'acteurs régionaux de la prévention

2 - ACCOMPAGNER

> l'entreprise lors de la mise en place d'une politique de santé et de sécurité au travail

5 - RÉALISER

> des mesures de nuisances physiques pour la région Aquitaine

3 - INCITER

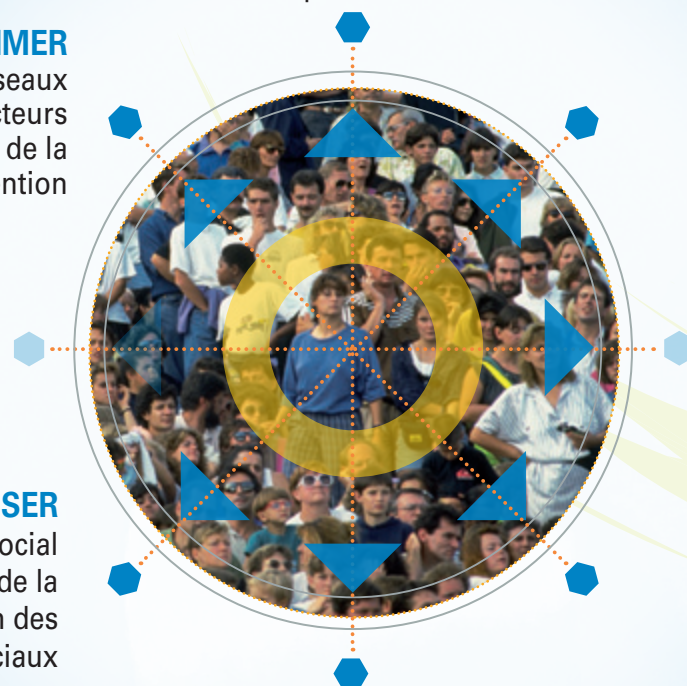
> à la mise en œuvre des mesures préventives face aux situations à risque

4 - ORGANISER

> les filières de recrutement et de formation aux compétences nécessaires pour assurer l'autonomie de l'entreprise en matière de prévention

5 - FAVORISER

> le dialogue social au travers de la formation des partenaires sociaux



MUTUALISER

LES MOYENS

1 - PROMOUVOIR

> la prévention par des actions de sensibilisation et de formation et l'octroi d'aides financières

2 - ÉLABORER

> les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles

3 - PILOTER

> des projets nationaux d'ingénierie de la prévention au sein des réseaux Cnamts, Carsat et Inrs

4 - PARTICIPER

> à la réussite des Plans Régionaux de Santé au Travail avec les partenaires de la prévention

